

48 Chemin des Postes. 80100- ABBEVILLE

☎ / Fax 03 22 19 05 96

scaathletisme@wanadoo.fr / www.sca-abbville-athletisme.fr

29^{ème} CORRIDA PEDESTRE ABBEVILLOISE DE NOËL

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Cette manifestation est organisée par le SC. Abbeville Athlétisme avec la collaboration de la Ville d'Abbeville et du Service des Sports le

DIMANCHE 12 DECEMBRE 2021

Le SCA. Athlétisme remercie tous les acteurs qui soutiennent cette manifestation et bien sûr tous les bénévoles qui assurent la sécurité et le ravitaillement des athlètes.



➤ Horaires :

☞ Courses Enfants : 14h00

(Inscriptions sur place à partir de 12h00, sur présentation de licence : USEP, UNSS FFA ou Certificat Médical)

☞ « La course 5km » : à partir de Minime
Course Mixte: 15h00

➤ Inscriptions : ***Pas d'inscription sur place !!!***

Droit d'engagement : 5€

Clôture des Inscriptions : Le Jeudi 9 Décembre 2021 à minuit.

Informations et Inscriptions sur Site du Club : <http://www.sca-abbville-athletisme.fr/>

Masque Obligatoire et Présentation du pass Sanitaire pour le retrait du dossard

Nouveaux Règlementation :

- une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou un Pass' J'aime courir, délivrés par la FFA, en cours de validité à la date de la manifestation ;
- une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une fédération uniquement agréée, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition ;
- un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport en compétition, ou de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition datant de moins d'un an à la date de la compétition, ou de sa copie. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical.
- une autorisation parentale pour les participants non licenciés mineurs au jour de l'épreuve.

La photocopie du certificat médical doit être envoyée à l'adresse du club avant le Jeudi 9 décembre 2021, ou donnée lors du retrait du dossard pour valider votre inscription.

Responsabilité civile :

Les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de la FFA

Individuelle accident :

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

➤ Acceptation du règlement :

La participation à la corrida implique l'acceptation expresse par chaque participant du présent règlement pour lequel il s'engage aussi sur l'honneur à ne pas anticiper le départ et à parcourir la distance complète avant de franchir la ligne d'arrivée.

Pour tout litige non résolu par le présent règlement, le règlement de la FFA sera appliqué.

Tout engagement est personnel, ferme et définitif et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation. Le dossard devra être entièrement lisible lors de la course.

Plan :

- 1: Parking: Parking du Théâtre Bd Vauban
- 2 : Retrait des Dossards : Le Dimanche 12 de 12h00 à 13h30 Hall de la Mairie (Place Max Lejeune)
- 3 : Départ :
- 4 : Arrivée : Place Max Lejeune
- 5 : Remise des Récompenses : Place Max Lejeune

➤ Récompenses :

Les primes & récompenses » seront remises aux coureurs présents

Un Cadeau sera offert à chaque participant.

Les Puces de Chronométrie non remise à l'arrivée seront facturées 10€